



**MINISTÈRE
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE



RN57

Travaux d'entretien du pont de Voray-sur-l'Ognon (70)

du lundi 17 août au vendredi 13 novembre 2026

SOMMAIRE



I - Des travaux d'entretien nécessaires

II - Description des travaux

III - Ce qu'il faut retenir

IV - Annexe – Présentation de la DIR Est



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nancy, le 3 août 2026

RN57 – Travaux d'entretien du pont de Voray-sur-l'Ognon

Du lundi 17 août 2026 au vendredi 13 novembre 2026, la Direction interdépartementale des Routes Est (DIR Est), pour le compte de l'État, va procéder au remplacement des appareils d'appuis du pont de Voray-sur-l'Ognon sur la RN57.

Ces travaux d'entretien lourds nécessitent le vérinage du pont, le remplacement des joints de chaussées et la remise en peinture des barrières.

>>> Ces opérations se réaliseront en 4 phases (dates prévisionnelles sous réserves d'aléas techniques et météo) :

- phase 0 : du 17 août au 24 août 2026 : neutralisation de la voie rapide dans les 2 sens de circulation lors des travaux préparatoires
- phase 1 : du 24 août au 30 septembre 2026 : la circulation dans le sens Vesoul vers Besançon sera basculée sur une voie sur la chaussée inverse
- phase 2 : du 30 septembre au 2 novembre 2026 : la circulation dans le sens Besançon vers Vesoul sera basculée sur une voie sur la chaussée inverse
- phase 3 : du 2 novembre au 13 novembre 2026 : la circulation dans le sens Vesoul vers Besançon sera basculée sur une voie sur la chaussée inverse

La vitesse sera réduite et des contrôles de vitesse sont prévus pour la sécurité des usagers et des travailleurs.

Pour une route et un chantier plus sûrs, la DIR Est remercie les conducteurs de leur patience.
Elle leur recommande la plus grande prudence en modérant leur vitesse
et en respectant la signalisation de chantier.
Ensemble, protégeons les hommes et les femmes qui travaillent sur ce chantier.

Contact presse :

Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66

I – Des travaux d'entretien nécessaires

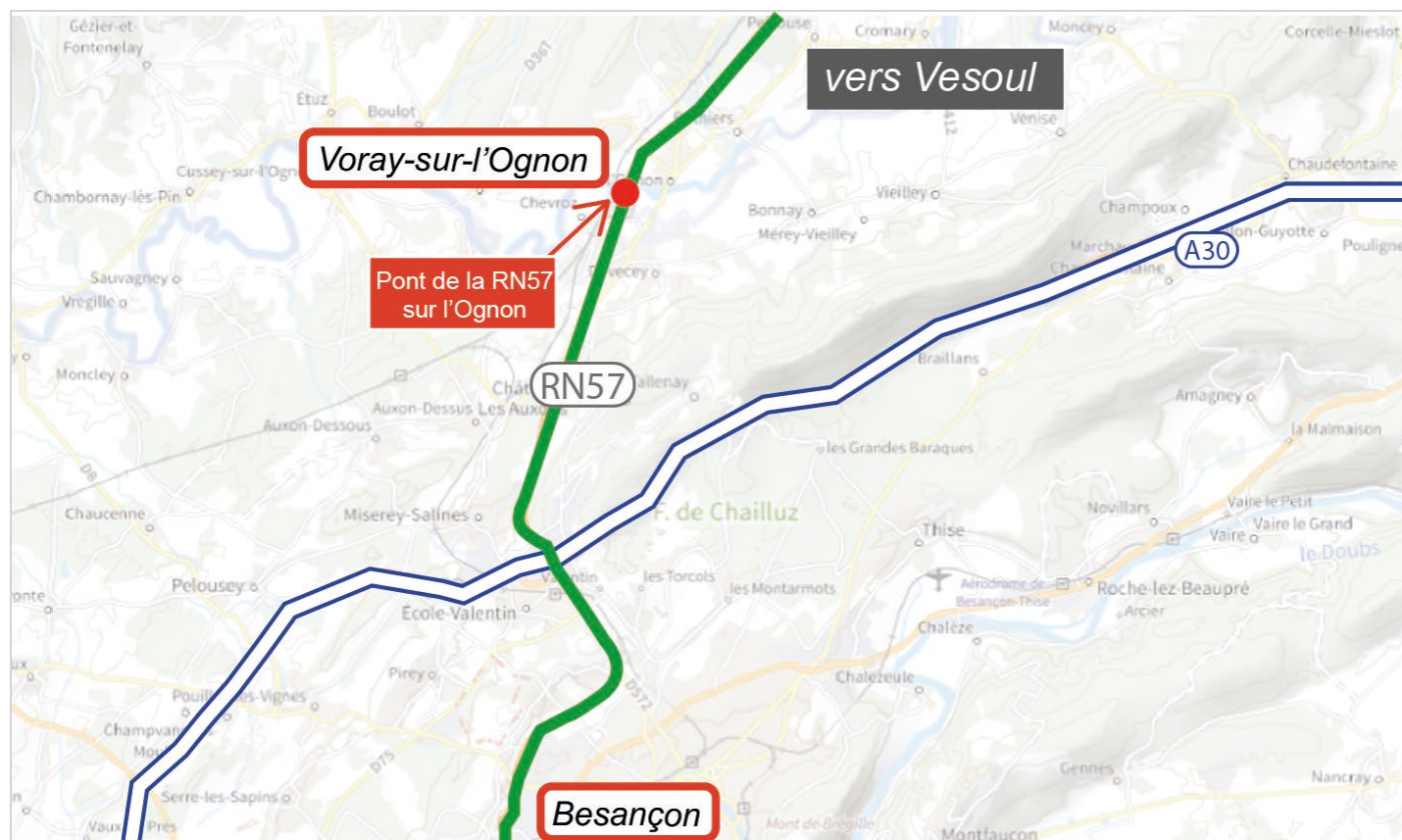
Le pont de la RN57 franchit la rivière « l'Ognon » en une seule travée de 49 m, parallèlement à la ligne grande vitesse Rhin-Rhône entre les communes de Voray-sur-l'Ognon et Chevroz.

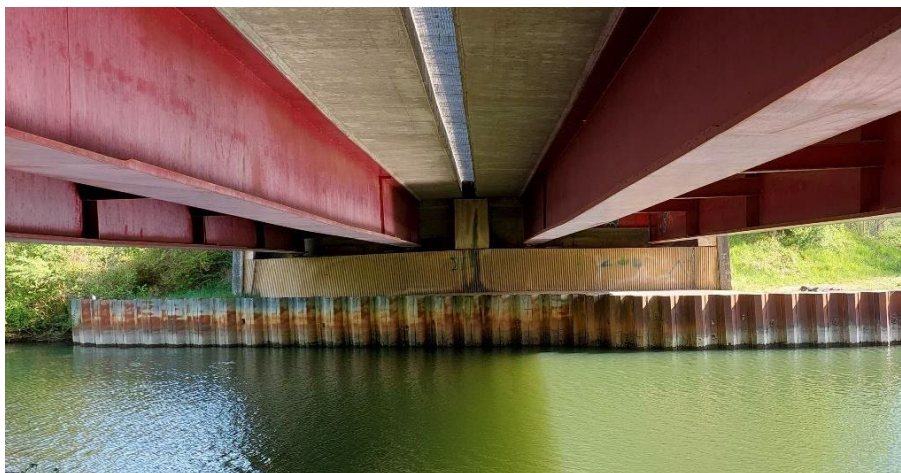
Construit en 1992 lors de la déviation de la RN57 entre Devecey et Voray, il est constitué de deux tabliers supportant chacun 2 voies de circulation. Chaque tablier est de type bipoutre métallique portant une dalle en béton armé.

Les poutres métalliques sont posées sur des appareils d'appuis qui permettent leur mouvement sous l'effet de la dilatation thermique (de l'ordre de quelques centimètres entre hiver et été). Des joints combtent l'espace de dilatation au niveau de la chaussée bitumineuse.

Les contrôles périodiques du pont ont montré une dégradation progressive de ces appareils d'appuis (corrosion) et un dysfonctionnement du joint de chaussée côté Besançon (fermeture). La peinture des poutres et des barrières de sécurité montre également des premiers signes d'usure.

Pour éviter que ces défauts entraînent d'autres désordres plus graves à long terme, il a été décidé de réaliser un gros entretien préventif du pont.





Pont de la RN57 à Voray-s-l'Ognon – vue du dessous



Pont de la RN57 à Voray-s-l'Ognon – vue du dessus



Pont de la RN57 à Voray-s-l'Ognon – vue des appareils d'appuis corrodés

II – Description des travaux

Les travaux vont se dérouler en quatre grandes phases

Phase 1 : du 24 août au 30 septembre 2026 - Travaux sur le tablier du sens Vesoul vers Besançon

La circulation en direction de Besançon sera déviée sur la demi-chaussée opposée.

Les travaux comprendront :

- Le démontage des barrières de retenue et des joints de chaussée
- La démolition et reconstruction de la partie supérieure du mur garde-grève Sud
- La réfection de la chaussée sur le pont
- La repose de barrières de retenue remises en peinture

Phase 2 : 30 septembre au 2 novembre 2026 - Travaux sur le tablier du sens Besançon vers Vesoul

La circulation en direction de Vesoul sera déviée sur la demi-chaussée opposée.

Les travaux comprendront, comme en phase 1 :

- Le démontage des barrières de retenue et des joints de chaussée
- La démolition et reconstruction de la partie supérieure du mur garde-grève Sud
- Le levage du tablier de quelques centimètres par vérinage
- Les réparations de béton et le remplacement des appareils d'appuis
- La réfection de la chaussée sur le pont
- La repose de joints de chaussée neufs et de barrières de retenue remises en peinture

Phase 3 : du 2 novembre au 13 novembre 2026 - Travaux sur le tablier du sens Vesoul vers Besançon

La circulation en direction de Besançon sera déviée sur la demi-chaussée opposée.

Les travaux comprendront :

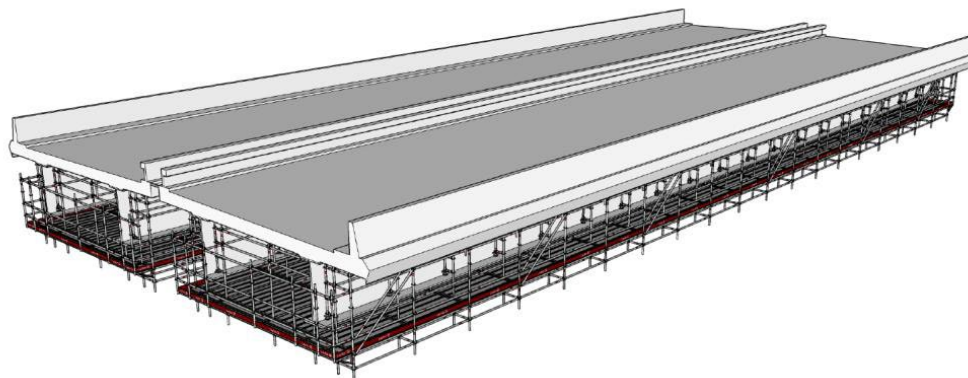
- Le levage du tablier de quelques centimètres par vérinage
- Les réparations de béton et le remplacement des appareils d'appuis
- La repose de joints de chaussée neufs

Phase 4 : avril à juin 2027

Les travaux de réfection de la peinture des poutres seront réalisés en trois mois, au printemps 2027.

Un échafaudage sera mis en place sous l'ouvrage avec des zones de confinement pour éviter tout risque de pollution en rivière.

Durant cette phase les quatre voies de la RN57 pourront rester en circulation, sauf quelques journées avec réduction à deux voies.



III – Ce qu’il faut retenir

>>> Du lundi 17 août au vendredi 13 novembre 2026, la circulation de la RN57 sera réduite sur une seule voie par sens à hauteur de Voray-sur-l’Ognon, de jour comme de nuit, week-ends compris.

Des congestions sont prévisibles aux heures de pointe du matin et du soir.

Il s’agit de gros travaux d’entretien préventif sur le pont sur l’Ognon.

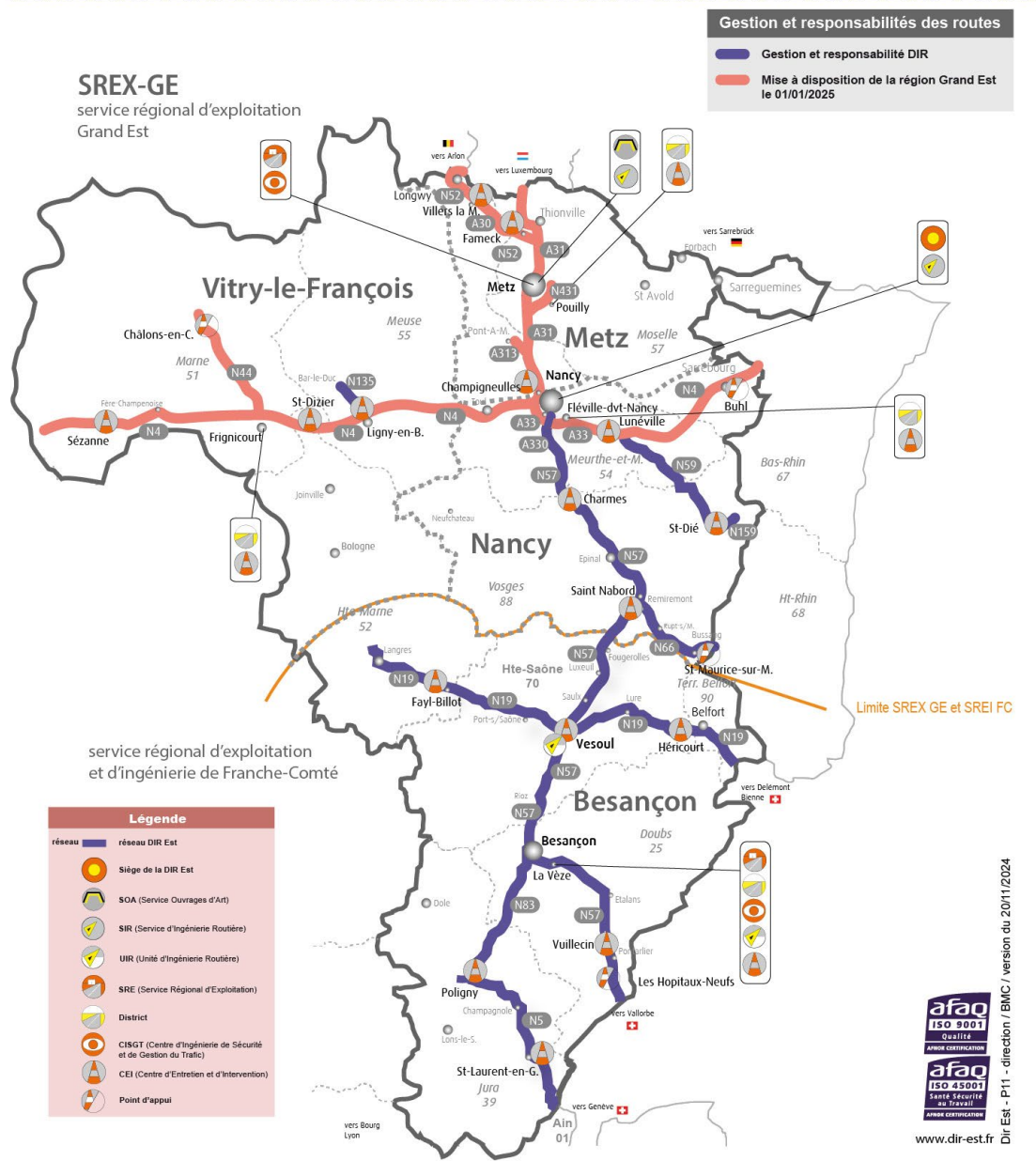
Les travaux reprendront entre avril et juin 2027 pour la réfection de la peinture anti-corrosion de la charpente métallique. Cette phase sera toutefois peu impactante sur la circulation (maintien à 2 × 2 voies en quasi-totalité).

IV – Annexe – Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025



Le réseau de la DIR Est au 1^{er} janvier 2025

Décision ministérielle du 4 janvier 2023



Dir Est - P11 - direction / BMC / version du 20/11/2024
www.dir-est.fr



Contact presse :

Bureau Management et Communication
communication.dir-est@developpement-durable.gouv.fr
Tél : 06 19 18 05 57 / 06 61 85 18 66